



S. Sprague - CIRIC

Quels **financements** pour l'agriculture des pays en développement ?

S'appuyant sur les réflexions menées au sein du Groupe de travail sur le financement des exploitations agricoles (voir Grain de sel 15), trois grandes questions introduisent le débat :

- les difficultés de financement des exploitations agricoles,
- l'offre des institutions financières et,
- les améliorations possibles pour les systèmes de crédit agricole.

Les agricultures africaines sont majoritairement financées par les banques commerciales bien que l'offre consacrée à l'agriculture soit très faible.

C'est ce qui ressort d'une récente étude réalisée pour le compte de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD)*, sur les financements relatifs au monde rural des pays de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine). Cette étude nous apprend que **l'offre de crédit totale pour ces pays, tous secteurs confondus** s'est élevée en 1998 à environ **2 600 milliards de FCFA**, dont près de la moitié a bénéficié à la Côte d'Ivoire. Le reliquat s'est réparti entre un premier groupe de 4 pays sahéliers (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) et un second groupe de pays côtiers (Bénin et Togo).

Cette offre concerne essentiellement du crédit de court terme : 1,7 milliards de FCFA contre 770 millions pour le moyen terme et seulement 100 millions pour le long terme. A noter que les crédits de moyen terme,

essentiellement octroyés par les banques commerciales, concernent surtout le milieu urbain. Par ailleurs, si ces banques collectent l'essentiel des dépôts (96%), elles n'interviennent cependant que très peu dans le financement de l'agriculture.

En effet, seulement 14% de l'offre globale de crédit va au secteur agricole, soit environ 250 millions de FCFA. Les banques commerciales pourvoient à l'essentiel de cette offre (92%), très loin devant les banques de développement (5%) et les systèmes financiers décentralisés (3%). Seul le Bénin fait figure d'exception puisque 17% de l'offre y est réalisée par des SFD. Par contre, la part de crédit agricole de court terme octroyée par les systèmes financiers décentralisés (SFD), peut aller de 50% dans des pays comme le Mali, à environ 30% pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire ou le Niger. Il faut cependant relativiser ces chiffres qui témoignent de l'implication de quelques 'gros' SFD dans le financement des filières coton.

* « A propos de l'offre et de la demande de financement du monde rural en Afrique de l'Ouest », étude réalisée par Dominique Lesaffre pour la BOAD, Lomé, juillet 2000.